

**DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET DES  
COLLECTIVITES LOCALES**

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**Recueil**

***l'O***

**Actes Administratifs**

**Préfecture de l'Orne**

Spécial n°11 d' AOUT 2015

N° 2015 08 11

Vendredi 28 Août 2015

[www.orne.pref.gouv.fr](http://www.orne.pref.gouv.fr)

→ Publications

→→ Catalogue des publications légales

→→→ Recueil des actes administratifs

**DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET DES COLLECTIVITES LOCALES**

**Bureau des Usagers de la Route**

Arrêté relatif à la circulation d'un petit train routier touristique sur la voie publique à Alençon le samedi 29 août 2015

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

Deux fiches de déclaration des offres de recrutement concernant la DDFIP de l'Orne (SIP de DOMFRONT et Trésorerie de VIMOUTIERS) et les avis de recrutements qui sont parus au Journal Officiel du 27/08/2015



PRÉFET DE L'ORNE

**DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES  
ET DES COLLECTIVITES LOCALES**

**Bureau des Usagers de la Route**  
NOR : 1113-15-00098

**A R R E T E**

**RELATIF A LA CIRCULATION  
D'UN PETIT TRAIN ROUTIER TOURISTIQUE  
SUR LA VOIE PUBLIQUE A ALENÇON  
LE SAMEDI 29 AOUT 2015**

Le préfet de l'Orne,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

vu le code de la route ;

vu le décret n° 85-891 du 16 août 1985 modifié relatif aux transports urbains de personnes et aux transports routiers non urbains de personnes ;

vu l'arrêté ministériel du 4 juillet 1972 relatif aux feux spéciaux des véhicules à progression lente ;

vu l'arrêté du 2 juillet 1982 modifié relatif aux transports en commun de personnes ;

vu l'arrêté ministériel du 22 janvier 2015 définissant les caractéristiques et les conditions d'utilisation des véhicules autres que les autocars et les autobus, destinés à des usages de tourisme et de loisirs ;

vu l'arrêté préfectoral du 9 avril 2015 autorisant M. Thierry GRAS, gérant de la société SARL TG ANIMATIONS, à mettre en circulation à Alençon, à des fins touristiques ou de loisirs, pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2015, un petit train routier touristique de catégorie I ;

vu l'arrêté préfectoral du 21 mai 2015 relatif à la circulation d'un petit train routier touristique sur la voie publique à Alençon du vendredi 22 mai 2015 au samedi 23 mai 2015 ;

vu l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2015 relatif à la circulation d'un petit train routier touristique sur la voie publique à Alençon du vendredi 3 juillet 2015 au samedi 4 juillet 2015 ;

vu l'arrêté complémentaire de la ville d'Alençon portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public et permis de stationnement du petit train touristique, pour le samedi 29 août 2015 et figurant en annexe n° 1 au présent arrêté ;

considérant qu'il convient de modifier l'itinéraire du petit train routier touristique en raison d'un spectacle organisé place de la Magdeleine à Alençon, le samedi 29 août 2015 ;

vu la consultation des services sur la modification du parcours ;

sur proposition du Secrétaire général de la Préfecture de l'Orne ;

## ARRETE

**ARTICLE 1.** M. Thierry GRAS, gérant de la société SARL TG ANIMATIONS, domicilié 38 rue des Chalets, 72000 LE MANS, n'est pas autorisé à mettre en circulation à Alençon, à des fins touristiques ou de loisirs, le samedi 29 août 2015 matin, un petit train routier touristique de catégorie I.

**ARTICLE 2.** Sous réserve du respect des obligations prévues par les dispositions de l'arrêté préfectoral susvisé du 9 avril 2015, M. Thierry GRAS, gérant de la société SARL TG ANIMATIONS, domicilié 38 rue des Chalets, 72000 LE MANS, est autorisé à mettre en circulation à Alençon, à des fins touristiques ou de loisirs, le samedi 29 août 2015, de 13 h 00 à 18 h 00, un petit train routier touristique de catégorie I, selon l'arrêté complémentaire de la Ville d'Alençon susvisé et figurant en annexe n° 1 au présent arrêté.

**ARTICLE 3.** Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Orne, le Maire d'Alençon, le directeur départemental des territoires, le directeur départemental de la sécurité publique, le gérant de la société SARL TG ANIMATIONS, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Orne.

Alençon, le **27 AOUT 2015**

Le préfet,  
Pour le Préfet,  
Le Sous-Préfet  
Secrétaire Général,

  
Patrick VENANT



27 AOUT 2015

 Département Finances, budget, commande publique et qualité du service public  
 Service Affaires juridiques, assurances et actes réglementaires

## VILLE D'ALENÇON

CS 50 362

 61014 ALENÇON CEDEX  
 TÉL. 02 33 32 40 00

OB/PLB

AREGL/ARVA2015-308

**ACTES REGLEMENTAIRES****POLICE**

**Autorisation d'occupation temporaire  
 du domaine public et permis de stationnement  
 du petit train touristique  
 arrêté complémentaire  
 Samedi 29 Aout 2015**

**LE MAIRE DE LA VILLE D'ALENÇON,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-5 et L 2542-1 à L 2542-4,

**VU** le Code de la route notamment l'article R 411-1 et suivants,

**VU** le décret NR 85-891 du 16 Aout 1985, modifié relatif aux transports urbains de personnes et aux transports routiers non urbains de personnes,

**VU** l'arrêté interministériel du 02 Juillet 1997 définissant les caractéristiques et les conditions d'utilisation des véhicules autres que les autocars et les autobus, destinés à des usagers de tourisme et de loisirs modifié par arrêté ministériel du 15 Avril 1998,

**VU** la circulaire du 12 Février 2004 relative aux petits trains touristiques,

**VU** l'Arrêté Municipal du 20 Septembre 1960 et les arrêtés subséquents réglementant la circulation et le stationnement sur le territoire de la Ville d'ALENÇON,

**VU** la licence NR 2014/52/0000266 pour le transport Intérieur de personnes par route pour compte d'autrui délivrée le 21/03/2014 à la SARL TG ANIMATIONS et valable du 15/04/2014 au 14/04/2019,

**VU** le contrôle technique en date du 31/03/2015.

**VU** l'arrêté municipal AREGL/ARVA2015-108 en date du 31 mars 2015,

**CONSIDÉRANT:**

■ Que dans le cadre d'un spectacle organisé place de la Magdeleine la circulation des véhicules de transport en commun sera interdite Grande Rue, dans la partie de cette voie comprise entre la rue du Jeudi et la rue du Pont Neuf. Le stationnement de tous les véhicules y sera également interdit.

■ Qu'il convient dès lors de réglementer le stationnement et l'occupation temporaire du domaine public correspondants.

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** - L'arrêté municipal AREGL/ARVA2015-108 est complété comme suit :

**« Article 5 - Les circuits :**

**Samedi 29 Aout de 13h00 à 18h00 le train empruntera le circuit suivant :**

- Au départ de la Place Poulet Malassis, rue Valazé, rue de la Demi-Lune, rue de la Pyramide, rue Saint Blaise, Cours Clémenceau, place du Commandant Desmeulles, rue Marcel Palmier, rue du Collège, rue Camille Violand, rue Charles Aveline, Cour Jean Mars, rue du Collège, rue des Filles Notre Dame, place de la Halle aux Blés, rue Matignon, place Foch, rue Alexandre 1<sup>er</sup>, parc des Promenades, rue Alexandre 1<sup>er</sup>, place Foch, rue de la Chaussée, rue du Château, Grande Rue, rue des Granges, rue de Sarthe, place du Bas de Montsort, rue des Poullès, rue de l'Isle, rue du Comte

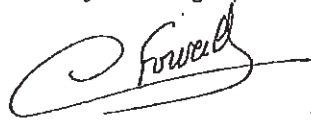
Roederer, rue de l'Abreuvoir, rue du Docteur Becquemois, rue Cazault, Cours Clémenceau, place Poulet Malassis.

- Le train touristique est autorisé à stationner place Poulet Malassis, le long du parvis de la Halle aux Toiles. »

**Article 2** – Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de l'Orne, Monsieur le Chef de Service de Police Municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Alençon, le 24 AOUT 2015

Pour le Maire d'Alençon  
Le Maire-Adjoint délégué,



**Lucienne FORVEILLE**



## NOTICE pour compléter la fiche de déclaration des offres

**L'annexe 7 est composée de 3 onglets :**

- 1er onglet : la notice pour compléter la fiche
- 2ème onglet : la fiche pour les postes d'agent administratif
- 3ème onglet : la fiche pour les postes d'agent technique

### **ATTENTION APPELEE :**

- **les champs renseignés par RH-1C ne doivent pas être modifiés**
- **toutes les cases vides sont à compléter**
- **celles où figurent un renvoi (cf.1, cf.2.....) le seront à l'aide des indications ci-dessous :**

<b>Cf. 1</b>	Indiquer la dénomination de votre direction  <b>ex :</b> Direction Régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris ou Direction Départementale des Finances publiques de l'Ain
--------------	---

<b>Cf. 2</b>	Indiquer le N° siret de votre direction
--------------	---

<b>Cf. 3</b>	Pour le recrutement des agents administratifs, il convient d'être suffisamment généraliste dans le descriptif de l'emploi, pour le cas échéant, couvrir toutes les missions confiées à un agent PACTE.
--------------	--

<b>Cf. 4</b>	Indiquer la résidence (commune) du ou des poste(s) à pourvoir, mentionnées sur l'annexe 1, pas nécessaire d'indiquer l'adresse  <b>ex :</b> Grenoble ou si plusieurs postes offerts : 1 à Bordeaux - 1 à Libourne
--------------	--

<b>Cf. 5</b>	Ne demander dans cette rubrique que des "notions en...." et non pas "des connaissances en...."
--------------	--

<b>Cf. 6</b>	Indiquer le nombre total de postes offerts par catégorie d'emploi (AA ou AT) en se référant à l'annexe 1
--------------	--

<b>Cf. 7</b>	Indiquer l'adresse du lieu des entretiens de sélection (à défaut la commune)
--------------	--

## L'EMPLOYEUR

Ministère / Collectivité	Ministère des Finances et des Comptes publics DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES	SIRET	
Direction / Etablissement	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ORNE	130 008 402 000 13	
Service	Division des Ressources humaines	Téléphone	02 33 82 52 00
Adresse	N° : 29 Rue : DU PONT NEUF Commune : ALENCON Code postal : 61014	Courriel	ddfip61@dgfip.finances.gouv.fr
Responsable du recrutement	Eric FAUDEMÉR et Pascale POUTIER	Téléphone	02 33 82 55 38 ou 52 51
Fonction	Responsables ressources humaines	Courriel	ddfip61.ppr.personnel@dgfip.finances.gouv.fr

## L'OFFRE DE RECRUTEMENT

Corps / Cadre d'emplois	Agent de catégorie C de la Fonction Publique de l'Etat	Date de début	01	12	15
Emploi exercé	Agent administratif des finances publiques	Date de fin	30	11	16
Rémunération brute mensuelle	1457 €	Durée hebdomadaire de travail	35 heures		
Conditions particulières d'exercice de l'emploi	Etre agé(e) de 16 à 25 ans Avoir un niveau de diplôme inférieur au BACCALAUREAT				
Descriptif de l'emploi	<b>Assiette et encaissement des impôts des particuliers -Accueil physique et téléphonique des usagers</b>				
Lieu d'exercice de l'emploi	<b>Domfront</b>				
Domaine de formation souhaité	<b>Notions de comptabilité</b>				
Nombre de postes ouverts	<b>1</b>				

## PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Date limite de dépôt des candidatures auprès du Pôle emploi	21	09	2015
Lieu des épreuves de sélection	<b>DDFIP, 29 rue du Pont Neuf -61014 Alençon</b>		
Remplissez complètement la fiche de déclaration et transmettez-la à l'agence locale compétente du Pôle emploi et aux directeur régionaux des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).			

## CADRE RESERVE AU POLE EMPLOI

Date de réception				N° d'enregistrement :	
-------------------	--	--	--	-----------------------	--



L'EMPLOYEUR		
Ministère / Collectivité	Ministère des Finances et des Comptes publics DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES	SIRET
Direction / Etablissement	<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ORNE</b>	<b>130 008 402 000 13</b>
Service	Division des Ressources humaines	Téléphone
		02 33 82 52 00
Adresse	N° : 29 Rue : DU PONT NEUF Commune : ALENCON Code postal : 61014	Courriel
		ddfip61@dgfip.finances.gouv.fr
Responsable du recrutement	Eric FAUDEMÉR et Pascale POUTIER	Téléphone
		02 33 82 55 38 ou 02 33 82 52 20
Fonction	Responsable de la division ressources humaines– Chef de service ressources humaines	Courriel
		ddfip61.ppr.dgfip.finances.gouv.fr

L'OFFRE DE RECRUTEMENT					
Corps / Cadre d'emplois	Agent de catégorie C de la Fonction Publique de l'Etat	Date de début	01	12	15
Emploi exercé	Agent technique des finances publiques	Date de fin	30	11	16
Rémunération brute mensuelle	1457 €	Durée hebdomadaire de travail	35 heures		
Conditions particulières d'exercice de l'emploi	Etre agé(e) de 16 à 25 ans Avoir un niveau de diplôme inférieur au BACCALAUREAT				
Descriptif de l'emploi	<b>Cf. 3</b>				
Lieu d'exercice de l'emploi	<b>Cf. 4</b>				
Domaine de formation souhaité	<b>Cf. 5</b>				
Nombre de postes ouverts	<b>Cf. 6</b>				

## PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Date limite de dépôt des candidatures auprès du Pôle emploi	21	09	2015
Lieu des épreuves de sélection	<b>Cf. 7</b>		
Remplissez complètement la fiche de déclaration et transmettez-la à l'agence locale compétente du Pôle emploi et aux directeur régionaux des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).			

## CADRE RESERVE AU POLE EMPLOI

Date de réception				N° d'enregistrement :	
-------------------	--	--	--	-----------------------	--

## NOTICE pour compléter la fiche de déclaration des offres

**L'annexe 7 est composée de 3 onglets :**

- 1er onglet : la notice pour compléter la fiche
- 2ème onglet : la fiche pour les postes d'agent administratif
- 3ème onglet : la fiche pour les postes d'agent technique

### **ATTENTION APPELEE :**

- les champs renseignés par RH-1C ne doivent pas être modifiés
- toutes les cases vides sont à compléter
- celles où figurent un renvoi (cf.1, cf.2.....) le seront à l'aide des indications ci-dessous :

<b>Cf. 1</b>	Indiquer la dénomination de votre direction  <b>ex :</b> Direction Régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris ou Direction Départementale des Finances publiques de l'Ain
--------------	---

<b>Cf. 2</b>	Indiquer le N° siret de votre direction
--------------	---

<b>Cf. 3</b>	Pour le recrutement des agents administratifs, il convient d'être suffisamment généraliste dans le descriptif de l'emploi, pour le cas échéant, couvrir toutes les missions confiées à un agent PACTE.
--------------	--

<b>Cf. 4</b>	Indiquer la résidence (commune) du ou des poste(s) à pourvoir, mentionnées sur l'annexe 1, pas nécessaire d'indiquer l'adresse  <b>ex :</b> Grenoble ou si plusieurs postes offerts : 1 à Bordeaux - 1 à Libourne
--------------	--

<b>Cf. 5</b>	Ne demander dans cette rubrique que des "notions en...." et non pas "des connaissances en...."
--------------	--

<b>Cf. 6</b>	Indiquer le nombre total de postes offerts par catégorie d'emploi (AA ou AT) en se référant à l'annexe 1
--------------	--

<b>Cf. 7</b>	Indiquer l'adresse du lieu des entretiens de sélection (à défaut la commune)
--------------	--



# PACTE

Fiche de déclaration des offres de recrutement auprès de Pôle emploi

L'EMPLOYEUR		
Ministère / Collectivité	Ministère des Finances et des Comptes publics DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES	SIRET
Direction / Etablissement	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ORNE	130 008 402 000 13
Service	Division des Ressources humaines	Téléphone 02 33 82 52 00
Adresse	N° : 29 Rue : DU PONT NEUF Commune : ALENCON Code postal : 61014	Courriel ddfip61@dgfip.finances.gouv.fr
Responsable du recrutement	Eric FAUDEMER et Pascale POUTIER	Téléphone 02 33 82 55 38 ou 52 51
Fonction	Responsables ressources humaines	Courriel ddfip61.ppr.personnel@dgfip.finances.gouv.fr

L'OFFRE DE RECRUTEMENT					
Corps / Cadre d'emplois	Agent de catégorie C de la Fonction Publique de l'Etat	Date de début	01	12	15
Emploi exercé	Agent administratif des finances publiques	Date de fin	30	11	16
Rémunération brute mensuelle	1457 €	Durée hebdomadaire de travail	35 heures		
Conditions particulières d'exercice de l'emploi	Etre agé(e) de 16 à 25 ans Avoir un niveau de diplôme inférieur au BACCALAUREAT				
Descriptif de l'emploi	<b>Opérations de paiement et d'encaissement de l'impôt-Tenue de comptabilités publiques -Accueil physique et téléphonique des usagers</b>				
Lieu d'exercice de l'emploi	<b>Vimoutiers</b>				
Domaine de formation souhaité	<b>Notions de comptabilité</b>				
Nombre de postes ouverts	<b>1</b>				

## PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Date limite de dépôt des candidatures auprès du Pôle emploi	21	09	2015
Lieu des épreuves de sélection	<b>DDFIP, 29 rue du Pont Neuf -61014 Alençon</b>		
Remplissez complètement la fiche de déclaration et transmettez-la à l'agence locale compétente du Pôle emploi et aux directeur régionaux des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).			

## CADRE RESERVE AU POLE EMPLOI

Date de réception				N° d'enregistrement :	
-------------------	--	--	--	-----------------------	--

Pour de plus amples informations sur le PACTE consultez le site [www.fonction-publique.gouv.fr/score/autres-recrutements/pacte-a-letat](http://www.fonction-publique.gouv.fr/score/autres-recrutements/pacte-a-letat)

L'EMPLOYEUR		
Ministère / Collectivité	Ministère des Finances et des Comptes publics DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES	SIRET
Direction / Etablissement	<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ORNE</b>	<b>130 008 402 000 13</b>
Service	Division des Ressources humaines	Téléphone
		02 33 82 52 00
Adresse	N° : 29 Rue : DU PONT NEUF Commune : ALENCON Code postal : 61014	Courriel
		ddfip61@dgfip.finances.gouv.fr
Responsable du recrutement	Eric FAUDEMÉR et Pascale POUTIER	Téléphone
		02 33 82 55 38 ou 02 33 82 52 20
Fonction	Responsable de la division ressources humaines – Chef de service ressources humaines	Courriel
		ddfip61.ppr.dgfip.finances.gouv.fr

L'OFFRE DE RECRUTEMENT					
Corps / Cadre d'emplois	Agent de catégorie C de la Fonction Publique de l'Etat	Date de début	01	12	15
Emploi exercé	Agent technique des finances publiques	Date de fin	30	11	16
Rémunération brute mensuelle	1457 €	Durée hebdomadaire de travail	35 heures		
Conditions particulières d'exercice de l'emploi	Etre âgé(e) de 16 à 25 ans Avoir un niveau de diplôme inférieur au BACCALAUREAT				
Descriptif de l'emploi	<b>Cf. 3</b>				
Lieu d'exercice de l'emploi	<b>Cf. 4</b>				
Domaine de formation souhaité	<b>Cf. 5</b>				
Nombre de postes ouverts	<b>Cf. 6</b>				

## PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Date limite de dépôt des candidatures auprès du Pôle emploi	21	09	2015
Lieu des épreuves de sélection	<b>Cf. 7</b>		
Remplissez complètement la fiche de déclaration et transmettez-la à l'agence locale compétente du Pôle emploi et aux directeur régionaux des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).			

## CADRE RESERVE AU POLE EMPLOI

Date de réception				N° d'enregistrement :	
-------------------	--	--	--	-----------------------	--

# Avis et communications

## AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

### MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

#### **Avis fixant au titre de l'année 2015 le nombre et la répartition géographique des postes offerts au recrutement par voie de PACTE d'agents administratifs des finances publiques**

NOR : FCPE1517917V

Un arrêté du ministre des finances et des comptes publics en date du 17 août 2015 a autorisé au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un recrutement par voie de parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) pour l'accès au corps des agents administratifs des finances publiques.

#### 1. Nombre de places offertes au titre de 2015 :

Le nombre de places offertes au recrutement dans le corps des agents administratifs des finances publiques est fixé à 118.

Ces places sont réparties de la manière suivante :

- 2 postes à la direction départementale des finances publiques de l'Ain (à Nantua) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques de l'Allier (à Moulins) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques des Alpes-de-Haute-Provence (à Digne-les-Bains) ;
- 3 postes à la direction départementale des finances publiques des Alpes-Maritimes (2 à Cannes et 1 au Cannet) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques de l'Ardèche (à Aubenas) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques des Ardennes (à Vouziers) ;
- 7 postes à la direction régionale des finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône (5 à Marseille et 2 à Tarascon) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques du Cantal (à Aurillac) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques de la Charente (1 à La Couronne et 1 à Cognac) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques de l'Eure (1 à Louviers et 1 à Vernon) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques d'Eure-et-Loir (à Dreux) ;
- 3 postes à la direction régionale des finances publiques de la région Midi-Pyrénées et du département de la Haute-Garonne (1 à Balma et 2 à Toulouse) ;
- 2 postes à la direction régionale des finances publiques d'Aquitaine et du département de la Gironde (1 à Bordeaux et 1 à Libourne) ;
- 3 postes à la direction régionale des finances publiques du Languedoc-Roussillon et de l'Hérault (1 à Bédarieux, 1 à Lamalou-les-Bains et 1 à Montpellier) ;
- 2 postes à la direction régionale des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine (à Rennes) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques d'Indre-et-Loire (à Tours) ;
- 3 postes à la direction départementale des finances publiques de l'Isère (1 à Fontaine et 2 à Grenoble) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques du Jura (1 à Poligny et 1 à Saint-Claude) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques de Loir-et-Cher (1 à Blois et 1 à Mer) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques de la Loire (à Saint-Etienne) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de la Haute-Loire (à Yssingaux) ;
- 3 postes à la direction régionale des finances publiques des Pays de la Loire et du département de la Loire-Atlantique (1 à Ancenis et 2 à Nantes) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques du Lot (à Figeac) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques de Lot-et-Garonne (1 à Agen et 1 à Marmande) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de la Lozère (à Mende) ;
- 3 postes à la direction départementale des finances publiques de Maine-et-Loire (1 à Angers et 2 à Cholet) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques de la Manche (à Coutances) ;

1 poste à la direction régionale des finances publiques de Champagne-Ardenne et du département de la Marne (à Chalons-en-Champagne) ;

3 postes à la direction départementale des finances publiques de la Haute-Marne (2 à Chaumont et 1 à Saint-Dizier) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de la Mayenne (à Mayenne) ;

1 poste à la direction départementale des finances publiques de Meurthe-et-Moselle (à Longwy) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de la Meuse (à Vaucouleurs) ;

3 postes à la direction régionale des finances publiques de Lorraine et du département de la Moselle (à Metz) ;

1 poste à la direction départementale des finances publiques de la Nièvre (à Clamecy) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de l'Orne (1 à Vimoutiers et 1 à Domfront) ;

2 postes à la direction régionale des finances publiques d'Alsace et du département du Bas-Rhin (1 à Schiltigheim et 1 à Strasbourg) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques du Haut-Rhin (1 à Guebwiller et 1 à Saint-Louis) ;

4 postes à la direction régionale des finances publiques de Rhône-Alpes et du département du Rhône (à Lyon) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de Saône-et-Loire (à Macon) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de Savoie (à Chambéry) ;

3 postes à la direction départementale des finances publiques de la Haute-Savoie (2 à Annecy et 1 à Bonneville) ;

5 postes à la direction régionale des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris (à Paris) ;

3 postes à la direction départementale des finances publiques des Yvelines (1 à Saint-Germain-en-Laye et 2 à Versailles) ;

3 postes à la direction régionale des finances publiques de Poitou-Charentes et du département de la Vienne (à Poitiers) ;

4 postes à la direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine (2 à Nanterre et 2 à Boulogne) ;

4 postes à la direction départementale des finances publiques de la Seine-Saint-Denis (1 à Aubervilliers, 1 à Bobigny, 1 à Noisy-le-Sec et 1 à Saint-Denis) ;

4 postes à la direction départementale des finances publiques du Val-de-Marne (2 à Créteil et 2 à Villejuif) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques du Val-d'Oise (à Garges) ;

2 postes à la direction nationale d'interventions domaniales (à Saint-Maurice-94) ;

3 postes à la direction des résidents à l'étranger et des services généraux (à Noisy-le-Grand-93) ;

## 2. Calendrier :

La date limite de dépôt des candidatures auprès du Pôle emploi est fixée au 1<sup>er</sup> octobre 2015.

L'examen des dossiers par les commissions de sélection est fixé du 6 octobre 2015 au 13 octobre 2015.

L'audition des candidats par les commissions de sélection se fera à compter du 14 octobre 2015.

## 3. Conditions d'inscription :

Ce recrutement est ouvert aux candidats âgés de 16 à 25 ans révolus, sortis du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue ou dont le niveau de diplôme est inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel (niveaux VI, V *bis* et V).

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, droits civiques, casier judiciaire, service national, aptitude physique).

Les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissant d'un des Etats membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

Les candidats en instance d'acquisition de l'une de ces nationalités sont informés que celle-ci devra être obtenue au plus tard à la titularisation.

## 4. Constitution du dossier de candidature :

Les candidats doivent impérativement retirer et déposer leur dossier de candidature auprès du Pôle emploi du lieu de leur domicile ou à l'adresse indiquée sur l'offre de pôle emploi au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de candidature « dispositif PACTE », disponible à l'agence locale du Pôle emploi ou téléchargeable sur le site de Pôle emploi (voir l'adresse en fin d'avis), précisant notamment le niveau d'étude et, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- un *curriculum vitae* ;
- une lettre de motivation.

## 5. Organisation de la sélection :

Les dossiers de candidature sont examinés par le Pôle emploi qui vérifiera les conditions d'éligibilité au PACTE et la complétude des dossiers. Le Pôle emploi transmettra les dossiers recevables à la commission PACTE pour examen et sélection des candidats retenus pour un entretien.

Seuls les candidats sélectionnés seront auditionnés par la commission.

Ceux-ci sont interrogés principalement sur leurs expériences personnelles et professionnelles, ainsi que sur leur motivation et leur capacité d'adaptation à l'emploi à pourvoir.

La durée de l'audition est fixée entre vingt et trente minutes.

6. Type de recrutement après sélection :

A l'issue de la procédure de sélection, le candidat retenu bénéficiera à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015 d'un contrat de droit public offrant, par alternance, une formation rémunérée qualifiante au poste proposé et une expérience professionnelle.

Au terme de ce contrat, après obtention du titre ou du diplôme préparé et sous réserve de la vérification de son aptitude professionnelle par une commission de titularisation, l'agent sera titularisé dans le corps des agents administratifs des finances publiques.

*Nota.* – Pour tous renseignements, les candidats peuvent s'adresser au Pôle emploi de leur lieu de domicile.

Les offres de recrutement sont en outre publiées sur les sites internet de Pôle emploi et du ministère :

Pôle emploi : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr), « accueil Pôle emploi », « candidat », « mes conseils », « espace jeune », « dynamisez votre recherche », « travailler dans la fonction publique », « le PACTE ».

Ministère : [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr), « Espace recrutement », « recrutement sans concours », « PACTE », « En savoir plus et consulter les offres », « DGFIP-avis de recrutement par voie de PACTE au titre de l'année 2015 ».

# Avis et communications

## AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

### MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

#### **Avis fixant au titre de l'année 2015 le nombre et la répartition géographique des postes offerts au recrutement par voie de PACTE d'agents techniques des finances publiques**

NOR : FCPE1517918V

Un arrêté du ministre des finances et des comptes publics en date du 17 août 2015 a autorisé au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un recrutement par voie de parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) pour l'accès au corps des agents techniques des finances publiques.

#### 1. Nombre de places offertes au titre de 2015 :

Le nombre de places offertes au recrutement dans le corps des agents techniques des finances publiques est fixé à 22.

Ces postes sont répartis de la manière suivante :

- 1 poste à la direction départementale des finances publiques des Ardennes (à Reims) ;
- 1 poste à la direction régionale des finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône (à Marseille) ;
- 2 postes à la direction régionale des finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte-d'Or (à Dijon) ;
- 2 postes à la direction départementale du Gard (1 à Bagnols-sur-Cèze et 1 à Nîmes) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de Maine-et-Loire (à Angers) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de Meurthe-et-Moselle (à Nancy) ;
- 2 postes à la direction régionale des finances publiques d'Alsace et du département du Bas-Rhin (à Strasbourg) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de la Haute-Savoie (à Annemasse) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques des Yvelines (à Mantes-la-Jolie) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques du Val-de-Marne (à Créteil) ;
- 1 poste à la direction régionale des finances publiques de Mayotte (à Mamoudzou) ;
- 3 postes à la direction des services informatiques Pays du Centre (2 à Clermont-Ferrand et 1 à Limoges) ;
- 4 postes à la direction des services informatiques Rhône-Alpes Est Bourgogne (à Meyzieu) ;
- 1 poste à la direction des services informatiques Paris-Champagne (à Reims) ;

#### 2. Calendrier :

La date limite de dépôt des candidatures auprès du Pôle emploi est fixée au 1<sup>er</sup> octobre 2015.

L'examen des dossiers par les commissions de sélection est fixé du 6 octobre 2015 au 13 octobre 2015.

L'audition des candidats par les commissions de sélection se fera à compter du 14 octobre 2015.

#### 3. Conditions d'inscription :

Ce recrutement est ouvert aux candidats âgés de 16 à 25 ans révolus, sortis du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue ou dont le niveau de diplôme est inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel (niveaux VI, V bis et V).

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, droits civiques, casier judiciaire, service national, aptitude physique).

Les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissant d'un des Etats membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

Les candidats en instance d'acquisition de l'une de ces nationalités sont informés que celle-ci devra être obtenue au plus tard à la titularisation.

#### 4. Constitution du dossier de candidature :

Les candidats doivent impérativement retirer et déposer leur dossier de candidature auprès du Pôle emploi du lieu de leur domicile ou à l'adresse indiquée sur l'offre de Pôle emploi au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2015.



Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de candidature « dispositif PACTE », disponible à l'agence locale du Pôle emploi ou téléchargeable sur le site de Pôle emploi (voir l'adresse en fin d'avis), précisant notamment le niveau d'étude et, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- un *curriculum vitae* ;
- une lettre de motivation.

#### 5. Organisation de la sélection :

Les dossiers de candidature sont examinés par le Pôle emploi qui vérifiera les conditions d'éligibilité au PACTE et la complétude des dossiers. Le Pôle emploi transmettra les dossiers recevables à la Commission PACTE pour examen et sélection des candidats retenus pour un entretien.

Seuls les candidats sélectionnés seront auditionnés par la commission.

Ceux-ci sont interrogés principalement sur leurs expériences personnelles et professionnelles, ainsi que sur leur motivation et leur capacité d'adaptation à l'emploi à pourvoir.

La durée de l'audition est fixée entre vingt et trente minutes.

#### 6. Type de recrutement après sélection :

A l'issue de la procédure de sélection, le candidat retenu bénéficiera à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015 d'un contrat de droit public offrant, par alternance, une formation rémunérée qualifiante au poste proposé et une expérience professionnelle.

Au terme de ce contrat, après obtention du titre ou du diplôme préparé et sous réserve de la vérification de son aptitude professionnelle par une commission de titularisation, l'agent sera titularisé dans le corps des agents techniques des finances publiques.

*Nota.* – Pour tous renseignements, les candidats peuvent s'adresser au Pôle emploi de leur lieu de domicile.

Les offres de recrutement sont en outre publiées sur les sites internet de Pôle emploi et du ministère :

- Pôle emploi : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr), « accueil Pôle emploi », « candidat », « mes conseils », « espace jeune », « dynamisez votre recherche », « travailler dans la fonction publique », « le PACTE » ;
- ministère : [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr), « liens pratiques : s'informer sur les métiers du ministère », « Espace recrutement », « recrutement sans concours », « PACTE », « En savoir plus et consulter les offres », « DGFIP- recrutement par voie de PACTE au titre de l'année 2015 ».